



# ACCUEIL DE LOISIRS INSCRIPTIONS VACANCES D'HIVER

NOM et Prénom de l'enfant.....né(e) le.....

Je soussigné (e)..... demande l'inscription de mon enfant à l'accueil de loisirs le ou les jours suivants : *(je mets une X dans la ou les cases concernées)*

CALENDRIER VACANCES HIVER 2024				
	MATIN 8h30 à 12h	REPAS 12h00 à 13h30	APRES-MIDI 13h30 à 18h30	JOURNEE 8H30 à 18H30
Lundi 19 Février				
Mardi 20 Février				
Mercredi 21 Février				
Jeudi 22 Février				
Vendredi 23 Février				
Lundi 26 Février				
Mardi 27 Février				
Mercredi 28 Février				
Jeudi 29 Février				
Vendredi 1 <sup>er</sup> Mars				

J'ai bien noté dans le règlement intérieur de l'accueil de loisirs que :

- Les inscriptions sont acceptées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des effectifs autorisés par le SDJES
- Les réservations sont fermes et définitives
- Seules les absences pour maladie sont prises en compte sur présentation d'un certificat médical.
- Le paiement se fait au vu d'une facture calculée par la Mairie

QUOTIENTS		TARIFS				
		JOURNEE	½ JOURNEE AVEC REPAS	½ JOURNEE SANS REPAS	SORTIE	VEILLEE
1	≤ 500	8,27 €	7 €	3.79 €	10.03 €	6.97 €
2	501 ≤ 760	12.06 €	8.91 €	5.70 €	14.55 €	8.88 €
3	760 ≤ 1000	14.60 €	10.18 €	6.97 €	17.79 €	10.15 €
4	> 1000	15.56 €	11.12 €	7,91 €	19.09 €	11.09 €

Date de réception en mairie ou accueil de loisirs

Signature des parents :

La Mairie doit être en possession d'une attestation de quotient familial CAF ou MSA (pour celles et ceux dont le quotient familial ne dépasse pas 760 €) et de la fiche de renseignements 2023/2024 complétée.